



(A.E.T.S.G)



Membre de Fédération Nationale des Anciens Combattants Résident Hors de France "FACS"

SENEGALAIS DE GUINEE

PLAIDOYERIES DES FAMILLES DES TIRAILLEURS AU PRET DES NOUVELLES AUTORITES

Nous avons appris le dimanche 05 septembre 2021. La prise effective du pouvoir par l'armée guinéenne, sous la conduite du Lieutenant-Colonel **Mamady DOUMBOUYA**, Commandant du Groupement des Forces Spéciales, Président du Comité Nationale de Rassemblement et du Développement CNRD.

Cette prise du pouvoir suscite beaucoup d'espoirs et intérêts, dans les familles des tirailleurs sénégalais de Guinée Communément appelé Anciens Combattants, pour la résolution définitive sur les accords du contentieux financier, entre les deux pays la France et la Guinée.

Suite au décret N 70-156 du 6 février 1978 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République de Guinée relatif au règlement du contentieux financier entre les deux pays, consigné dans le procès-verbal signé à Paris le 26 janvier 1977.

Considère cette prise du pouvoir comme la solution pour aller vers une transition qui suscite un immense espoir de renouveau pour la population en générale et en particulier les familles des anciens combattants.

La Guinée pays qui recel d'immense ressources naturelles riches et variées (bauxite, Diamant, uranium, manganèse, pétrole, or, fer, calcaire, nickel, Platinium, cuivre etc. ...) jouit des conditions climatiques favorables, mais sa population vit en dessous de deux dollars par jour ; **quel paradoxe ?**

L'association des enfants des tirailleurs sénégalais de Guinée AOF, reconnaît et demeure fidèle aux idéaux du CNRD, depuis sa prise effective du pouvoir le, dimanche 05 septembre 2021, sous la haute conduite du Lt colonel Mamadu DOUMBOUYA, désormais président de la république, président du CNRD, commandant en chef des forces armées Guinéenne et premier magistrat, dont les familles des tirailleurs peuvent comptés pour bénéficier de leurs droits.

Le succès de cette œuvre historique doit être une victoire fondamentale de la justice et de la démocratie en Guinée.

La période de la transition doit être centrée sur un dialogue inclusif permanent et constructif entre les forces vives de la Guinée sans exclusion.

Pour terminer, l'association des enfants des tirailleurs sénégalais de Guinée AOF, fidèle à ses valeurs, nationales et internationales reste prédisposée, à accompagner les nouvelles autorités à résoudre cette épineuse question des pensions des anciens combattants de l'armée française dans cette période décisive de l'histoire de notre pays

Vive La République de Guinée

Vive Le CNRD

Vive les Tirailleurs Sénégalais

Pour l'association

Le président

Amadou Lamarana DIALLO

Tel : 622 27 69 47